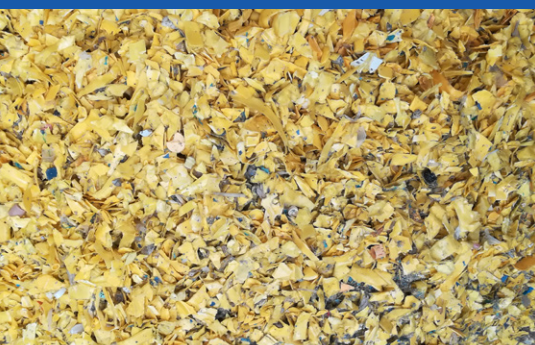




POUR UNE PLANÈTE PROPRE

« Réconcilier l'homme, la nature et l'économie, à long terme et à une échelle mondiale, telle est la vocation du développement durable ».

Sa finalité : « assurer le bien-être de tout être humain qui vit aujourd'hui et vivra demain sur la Terre, en harmonie avec l'environnement dans lequel il évolue ».



Depuis 1997, COSMOLYS s'engage à respecter toutes les réglementations en vigueur, à prévenir les risques de pollution et à réduire les impacts environnementaux potentiels liés à ses activités.

En effet, le choix d'un outil de traitement « propre » des déchets d'activités de soins, proposant une alternative à l'incinération systématique, est la preuve de cet engagement.

Ce procédé de traitement des déchets nous permet d'envisager une réutilisation des résidus d'exploitation, en accord avec notre politique de développement durable.

COSMOLYS, ENTREPRISE RESPONSABLE

- Engagée dans une démarche dite responsable, COSMOLYS place l'environnement au cœur de ses préoccupations, notamment au travers des actions suivantes :
- Maîtrise des réglementations en vigueur
- Utilisation d'une technologie de traitement propre pour limiter l'émission de CO₂ et la consommation d'énergies fossiles
- Politique d'achats raisonnée envers les fournisseurs pour établir des partenariats durables
- Réalisation d'un bilan carbone afin d'évaluer l'impact de nos activités
- Dématérialisation des documents pour limiter l'émission de CO₂
- Valorisation des résidus de désinfection (recyclage) : valorisation énergétique et matière.

LA VALORISATION

- L'utilisation de nos machines de traitement génère un déchet assimilable aux ordures ménagères. Consciente de son impact environnemental, COSMOLYS a pour objectif la valorisation de ce résidu, notamment en triant certains polymères plastiques afin de rejoindre une filière de recyclage de ces matières.
- Chaque jour, COSMOLYS contribue à l'économie des ressources naturelles de notre planète en inventant des solutions durables de traitement, d'élimination et de valorisation des déchets.

LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

- Certifiée ISO 9001 et ISO 14001 pour ses activités de collecte, de transport et d'élimination des D.A.S.R.I. et assimilés, COSMOLYS est engagée depuis 1997 dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Notre démarche s'articule autour des axes stratégiques suivants :
- Engagement patient avec des prestations de qualité
- Écoute client (prestation sur mesure, mesure de la satisfaction...)
- Formation du personnel en continu
- Innovation et communication externe.

COSMOLYS

vos déchets, notre engagement



**DEUX AGENCES
À VOTRE SERVICE**

Agence des Hauts-de-France
Z.A. Les Marlières
59710 AVELIN
Tél. 03 28 55 32 55

Agence Île-de-France
2 Avenue de Bourgogne
95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE
Tél. 01 30 37 29 21